

## **Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 15 avril 2021**

**Présents** : Mmes, Nathalie RICARD, Laurence CASTELNAU, Catherine LACAZE, Mrs, Claude CONQUET, Olivier FRAYSSINET, Michel MAROT, Jérôme POUZERGUES, Arnaud TAILFER, Olivier VIALETTE.

**Absentes excusées** : Joseline COURNEDE a donné pouvoir à Michel MAROT  
Agnès LERIS

Le compte-rendu du Conseil Municipal du lundi 29 mars 2021 a été approuvé à l'unanimité des présents

**Secrétaire de séance** : Claude CONQUET

### **Ordre du jour**

Madame le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour une décision par délégation. Le Conseil Municipal donne son accord

**Décision par délégation** : Un nouveau locataire est arrivé à l'appartement n° 2 du Presbytère. Le bail et l'état des lieux ont été signés au 15 avril. Le loyer mensuel est de 470.35 €. La caution a été versée pour un montant du loyer sera de 470,35 Euros.

La commission communale des finances s'est réunie le 12 avril pour étudier le budget. Celui a été présenté le 14 avril à M. Bourgeois, Comptable du Trésor Public. Quelques modifications ont été apportées.

### **Vote des taxes directes locales**

Pas d'augmentation pour 2021 (voté à l'unanimité par le Conseil Municipal).

Les taux sont donc les suivants : Taxe Foncière Propriétés Bâties (TFB) : 27.27 % Taxe Foncière Propriétés Non Bâties (TFNB) : 46,25% Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 14,45%

### **Examen demande de subventions**

Après avoir examiné toutes les demandes reçues, le Conseil Municipal décide d'accorder, à ce jour, les subventions suivantes :

- FNACA : 50 €.
- Football Club Lalbenque-Fontanes : 225 € (participation pour 9 enfants soit un montant de 25 € pour chacun).

Les Restaurants du Cœur : Pas de subvention accordée. Comme l'année dernière, une proposition d'achat de produits de premières nécessités d'une valeur de 50 € sera formulée à l'association pour l'antenne des restaurants du cœur de Lalbenque.

En attente de recevoir d'autres demandes de subvention : Notamment des associations communales.

### **Vote budget primitif 2021**

Budget de fonctionnement 2021					
Chapitre	Dépenses	Montant	Chapitre	Recettes	Montant
023	Virement à la sect° invest.	<b>48869,99</b>	70	Redevances	1200,00
11	Charges de Fonctionnement	118339,29	72		6142,00
12	Charges de Personnel	18800,00	73	Impôts / taxes	76076,00
65	Charges de Gestion	22775,00	74	Dotations	67250,00
66	Charges financières	1700,00	75	Recettes réelles	29200,00
67	Charges exceptionnelles	0,00			
68	Amortissements	1022,01			
14	FNGIR	21728,00	002	Excédent reporté	53366,29
<b>Total</b>		<b>233234,29</b>	<b>Total</b>		<b>233234,29</b>

Le budget primitif 2021 de fonctionnement est adopté à l'unanimité

Budget d'investissement 2021					
Pro-gramme	Dépenses	Montant	Programme	Recette	Montant
2132	Ecole (Garage + Renov Energie) RàR	51717,20	021	Virement sect° fonct.	<b>48869,99</b>
2151	Sécurisation village RàR	15169,72	10226-00	Taxe aménagement	2500,00
2184	Aménagement Lac du Fraysse RàR	3500,00	28041511-040	Amortissement Signalétique	166,14
2188	Plaques adressage RàR	5000,00	28031-040	Amortissement Ecobarri	209,87
2132	Menuiseries 2 logs presbytère	12000,00	28041482-040	Amortissement Abri Bus	70,00
2151	Voirie Communale	26000,00	28041482-040	Amortissement Petit patrimoine	576,00
21318	Mise aux normes électr Eglise	8000,00	"024		0,00
2051	Logiciels	1000,00	10222-00	FCTVA 83825 X 16,404%	13750,00
2184-215	Aménagement Lac du Fraysse	2500,00	165-00	Caution	2384,04
2128-215	Aménagement Lac du Fraysse	2000,00	"001	Excédent investissement	0,00
2152-040	Travaux en régie	6142,00	1068-00	Affectat° résultat	85501,77
1641-00	Emprunt 12992,11	13000,00			
165-00	Caution	2384,04			
001-00	Déficit investissement	5614,85			
<b>Total</b>		<b>154027,81</b>	<b>Total</b>		<b>154027,81</b>

Le budget primitif d'investissement 2021 est adopté à l'unanimité.

### Informations complémentaires :

Voirie communale : le montant du programme est de 26 000 € TTC.

Les travaux suivants seront effectués : Chemin de Pech Petit (jusqu'à la dernière maison), Rue du Lac, Chemin de Blancar, Rue de Gouzou, Route de Mignot et Route des Cabanes.

Voirie communautaire : Pour donner suite à la visite du technicien voirie un devis a été établi pour un montant de travaux de 23 000 € TTC. Pour information, en 2021, il n'y aura pas de travaux effectués par la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne sur les routes communautaires (sauf du point à temps et de l'enrobé pour les nids de poule). Les comptes 2020 sont déficitaires et les dépenses 2021 seront réduites à l'essentiel.

Eglise : Un diagnostic électrique doit être fait, SOCOTEC propose de le faire pour un montant de 280 € HT. Cette entreprise effectue déjà toutes les vérifications des bâtiments communaux.

#### Logiciels informatiques :

- Le prestataire informatique SARL Indy System (Montauban) nous signale que la gamme de logiciels actuelle sera obsolète en décembre 2022.

Le montant pour le renouvellement serait le suivant :

Logiciels + formation : 3752,76 €

Abonnement + maintenance : 1581,77 €

Reprise des données : 960 €.

- Le prestataire AGEDI à Aurillac (Syndicat intercommunal) propose les tarifs suivants :

Logiciels + formation : 997 €

Abonnement + maintenance : 686 €

Reprise des données : 240 €.

Vu la différence de prix, une décision sera prise.

### **Modifications statuts SIFA**

En 2018, il avait été proposé pour le vote 1 titulaire + 1 suppléant par commune mais cette suggestion concernant le quorum a été refusée par les services préfectoraux. Il convient donc de procéder à une modification statutaire en précisant que chaque commune est représentée par un délégué titulaire détenteur d'une voix. La composition du bureau a également été revue comme suit : Un président et de 3 vice-présidents.

### **Informations des commissions**

Néant.

### **Informations diverses**

Site internet : Le prestataire avance de son côté. La commission communication doit se réunir prochainement pour rédiger les textes des différentes rubriques.

Lac du Fraysse : Les tables pique-nique en bois qui seront installées au lac du Fraysse ont été récupérées chez Rural Master. (Prévoir le montage et un système antivol)

Chauffage au Gaz : Plusieurs locataires de la collectivité se chauffent au gaz. Le coût reste très élevé. La collectivité va solliciter plusieurs fournisseurs d'énergie pour des devis.

Fleurissement : Un conseiller propose un fleurissement au pied des panneaux d'entrée et sortie de la commune. (à voir avec Josy)

Eclairage public : La FDEL ne s'occupe pas de repeindre les mâts des lampadaires. Michel Deilhes sera sollicité pour cette opération. Le choix de la couleur sera effectué au préalable.

Ancienne décharge : La clôture au niveau de l'ancienne décharge est en très mauvais état.

L'entreprise Daniel MOQUET de Cahors a été proposée par un conseiller.

D'autres propositions vont être étudiées.

Téléphonie : La salle des fêtes dispose désormais d'un téléphone fixe. La Mairie dispose d'un téléphone portable. Les 2 bâtiments sont raccordés à la fibre.

Adressage : Un courrier va être distribué dans les boîtes à lettres concernant l'adressage afin de pouvoir avancer sur ce dossier car une réunion publique ne peut être effectuée vu les mesures sanitaires en vigueur.

A 22h30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.